



Janvier 2018

Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.fr

Une année qui démarre sur les chapeaux de roues. Le Préfet de Moselle a émis une autorisation d'exploitation de matériaux calcaires et d'enfouissement de déchets aux lieux-dits Hollandroit et Witum sur le ban communal d'Audun-le-Tiche (en jaune ci-dessous).



Pour clarifier :: Cette exploitation longe la RD16, après le croisement vers Ottange, le long de la ligne droite avant les virages de la descente vers Audun-le-Tiche. La limite de l'exploitation touche le bois de Butte.

La Départementale 16 ou le piège pour frontaliers se rendant à leur travail de même que le retour. Tous ces automobilistes connaissent le point noir du rond-point d'Aumetz.

Ajoutez à ce trafic environ 100 camions par jour, sortant d'un chantier, dans une région où les conditions météorologiques sont plutôt fixées vers l'humidité et la pluie, la route devrait être dans un état permanent de piste.

Inutile de chercher une échappatoire vers Villerupt, la situation est la même qu'au rond-point d'Aumetz.

Traverser la ville est une sinécure, sans oublier les mardis et vendredis jours de Marché. Tout cela grâce au nouvel embranchement d'Esch/Belval à Audun/Tiche.

Pourquoi le rond-point d'Aumetz est saturé ? Phénomène qui s'est produit depuis 18 mois environ avec l'arrivée par Aumetz d'automobilistes du secteur Boulange, ayant délaissé l'autoroute de Thionville/Luxembourg également saturée.

Lorsqu'une société demande une ouverture pour exploiter une carrière elle doit déposer deux dossiers, l'un sur les DANGERS, l'autre sur l'impact ENVIRONNEMENTAL

Les Dangers :

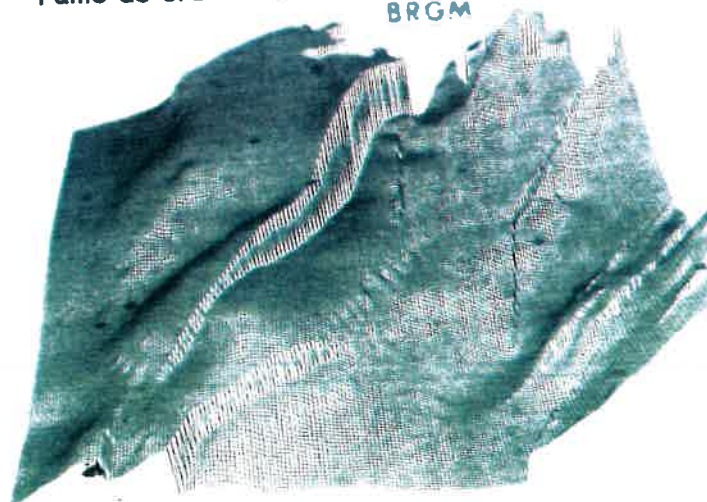
Nous avons une histoire sur notre secteur l'exploitation minière, qui nous a laissé des contraintes d'urbanisme avec des zones sensibles en prescriptions d'affaissement de terrains. La faille de Crusnes et ses fontis.

Aujourd'hui ce sont nos réserves d'eau potable qui sont menacées par cette exploitation.



Faille de Crusnes....

BRGM



La dangerosité routière sur la RD 16 où il y a déjà une perte de mobilité pour les personnes empruntant cet itinéraire.

L'impact sur l'environnement :

Ce projet est dangereux pour l'environnement et la biodiversité.

La balayeuse ne sera pas toujours présente, et vous risquez de vous retrouver dans la situation de la photo ci-dessous.



Une pétition « Non à ce projet d'exploitation d'une carrière le long de la RD 16 » va vous être proposée au rond-point d'Aumetz.

Ce ralentissement sera encadré par la gendarmerie, afin qu'il n'y ait pas de comportements bizarres.

Une réunion d'information va se tenir à la MJC d'Audun-le-Tiche le jeudi 11 janvier à 20 h00.

Ce non à ce projet dépasse le clivage politique du secteur. Les députés de Moselle et Meurthe et de Moselle, sont de la partie, Le directeur départemental des Transports, le Conseil Départemental, les maires du secteur, toutes les associations s'occupant d'environnement également. La communauté de communes CPHVA

Ce projet concerne notre « Territoire » tout entier.

Avec le trafic camions, combien de temps tiendra le revêtement de la route ? Un an, deux ans, plus ?

A la carrière de Hamm près de l'aéroport et du cimetière Américain de Luxembourg... L'Etat est dans l'obligation de redresser la route chaque année.

Elle penche dangereusement vers le ravin créé par la carrière. Un problème lorsque l'on sait que les contrats européens pour l'exploitation d'une carrière sont d'une durée de trente ans. Le Luxembourg a les moyens (peut-être) de refaire régulièrement cette route, mais chez-nous, avec la décentralisation, la Région Grand-Est dont nous faisons partie, à la charge des routes nationales et le département des routes secondaires.

Le contribuable va donc retrouver sur sa fiche annuelle des impôts locaux dans les rubriques, Département, Equipements et Région le prix de l'entretien intensif de cette route.

Depuis quand nous empoisonne-t-on avec cette carrière et pourquoi ?

Il y a trois ans, une étude d'impact avait lieu pour cette carrière. Le commissaire enquêteur avait donné un avis « DEFAVORABLE », il était ingénieur en hydrologie.

Le Préfet de Région a convoqué une réunion Avec de grands spécialistes de la préfecture, et des maires, les associations de défenses et le récipiendaire (Groupe SUEZ, qui a ses bureaux dans une tour de la Défense à Paris, venus en groupe avec avocats), si l'on se présente comme cela à une réunion de concertation, c'est que l'on est coupable comme le nez que l'on porte au milieu de la figure !

L'affaire c'est mal passée, et le Préfet devait trouver un maire pour valider le projet. Il a trouvé le maire de BOULAY en Moselle.

Ensuite, il fallait faire valider son projet par le Ministre, mais voilà ce dernier un dénommé MACRON a démissionné 48 heures plus tard.

Aujourd'hui, cela semble beaucoup plus favorable au groupe SUEZ, les enquêtes d'environnement : Va tutto bene !

Pour les personnes désirant participer à la pétition, un modèle est en mairie, il n'attend que les signataires.